

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 08/09/2010

Votre annonce n°**10-192342** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Ceux-ci, en leur qualité d'éditeur officiel se réservent le droit, si nécessaire, de vous la retourner pour compléments ou précisions.

Dans ce cas vous en serez averti immédiatement par voie de messagerie.

Sous cette réserve, la Direction de l'information légale et administrative s'engage à diffuser cette annonce dans les plus brefs délais.



Aperçu de l'annonce

Avis de marché

Département de publication : **974**

Annonce No **10-192342**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Territoire de la Côte Ouest.
Correspondant : M. le président, 01 Rue Eliard Laude - B.P. 49, 97822 Le Port Cedex Réunion, tél. : 02-62-32-12-12, télécopieur : 02-62-32-22-22, courriel : courrier@tco.re, adresse internet : <http://www.tco.re>.

Objet du marché : Eude de définition d'un dispositif de transport de personnes à mobilité réduite : contexte et enjeux, définition technique et dimensionnement du service, rédaction d'un cahier des charges technique.

Lieu d'exécution : territoire de la Côte Ouest.

Caractéristiques principales :

la mission est répartie en trois phases :

- phase 1 : analyse du contexte et des enjeux
- cadrage général
- cadrage technique, financier et contractuel
- recueil des attentes et scénarios
- phase 2 : définition du service TPMR et des mesures d'accompagnement
- une description de l'offre de transport TPMR

- une description fine du niveau de service TPMR

- une description des besoins en outils informatiques TPMR
- un bilan financier détaillé
- une description des modalités de mise en œuvre
- crible du développement durable
- phase 3 : Rédaction d'un CCTP et accompagnement à la mise en œuvre

Estimation : 40 000euros HT

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : - Modalité de financement de l'opération : Fonds propres du tco

- avance forfaitaire : article 87 à 90 du CMP

- règlement par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique
- délai global de paiement : 30 jours à compter de la réception des factures
- modalités de paiement :
- sur présentation de la facture à laquelle sera joint le rapport final de la phase 1 validé par le TCO (exemplaire papier ou format numérique),
- sur présentation de la facture à laquelle sera joint le rapport final de la phase 2 validé par le TCO (exemplaire papier ou format numérique).

- sur présentation de la facture à laquelle sera joint le CCTP finalisé validé par le TCO (exemplaire papier ou format numérique),
- sur facture 6 mois après la mise en œuvre du service TPMR
- intérêts moratoires : taux d'intérêt BCE augmenté de 7 points.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : des candidats individuels ou des groupements conjoints ou solidaires sont acceptés.

En cas de groupement, et après attribution du marché (comme l'autorise l'article 51.vii du code des marchés publics), le maître d'ouvrage imposera un groupement solidaire.

En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des pièces demandées dans la rubrique " condition de participation ". La sous-traitance est autorisée. Les sous-traitants éventuels devront se conformer aux mêmes formalités.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique de l'offre : 65 %;
- prix des prestations : 20 %;
- délai d'exécution des prestations : 10 %;
- performances en matière de protection de l'environnement : 5 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 30 septembre 2010, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 10-92-PA-DT.

Renseignements complémentaires : durée du marché : de la date de notification du marché à la date de validation des prestations de la phase 3.

2 Les délais d'exécution de la mission (hors période de validation) sont :

- phase 1 : 6 semaines maximum
- phase 2 : 5 semaines maximum
- phase 3 : 4 semaines maximum pour la finalisation du CCTP

6 mois fermes pour l'accompagnement de la mise en œuvre.

Autres informations :

- code NUTS : Fr94
 - le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)
 - les personnes morales sont tenus d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : oui
 - modalités d'ouverture des offres : Les offres seront ouvertes par le pouvoir adjudicateur
- La séance se tient à huis clos.
- il s'agit d'un avis périodique : non
 - le marché s'inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires : non

1 Situation juridique - références requises :

Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- une lettre de candidature ;
- si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au Bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1 à L.8221-3, L. 8221-5, L. 8251-1, L. 8221-11, L. 8221-8, L. 8231-1, L. 8241-1 et L.8241-2 du Code du travail
- pour les entreprises de plus de 20 salariés, une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le

candidat, en vue de justifier qu'il a satisfait à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail au cours de l'année 2009 ;

- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat en vue de justifier qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-6, 341-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-9 et par l'article 450-1 du code pénal et par l'article 1741 du code général des impôts

- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier qu'il a satisfait aux obligations sociales et fiscales à la date du 31 décembre 2009

2 Capacité économique et financière - références requises/niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

Les candidats fourniront :

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours de trois derniers exercices disponibles.

3 Référence professionnelle et capacité technique - références requises/niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

Les candidats devront également fournir les renseignements suivants :

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du personnel pour chacune des 3 dernières années

- liste des principales références de services similaires effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'entreprise.

- critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- valeur technique de l'offre : 65 %

Celle-ci sera notée sur 10 points et appréciée au regard du mémoire technique. La note technique sera calculée de la manière suivante :

- l'efficacité des moyens du diagnostic : 3 points sur 10

- la méthodologie mobilisée tout au long de la démarche : 3 points sur 10

- la qualité, les compétences et l'efficacité de l'équipe d'étude : 4 points sur 10

- prix des prestations : 20 %

La note prix sera calculée de la manière suivante :

$10 \times \text{Po}/\text{P}$

P : l'offre de prix notée

Po : le montant de l'offre la plus basse

- le délai d'exécution des prestations : 10 %

La note prix sera calculée de la manière suivante :

$10 \times \text{Do}/\text{D}$

D : l'offre de délai notée

Do : l'offre de délai la plus basse

- performances en matière de protection de l'environnement : 5 %

Noté sur 10 points

Cette note sera calculée au regard des moyens mis en œuvre par le candidat pour réduire l'impact environnemental (recours à la visioconférence...etc)

- modalités de remise des candidatures et/ou des offres selon la procédure adoptée :

Envoi papier :

L'Offre rédigée en langue française devra parvenir au Territoire de la Côte Ouest sous enveloppe

cachetée portant les mentions suivantes : Territoire de la Côte Ouest - procédure adaptée - ne pas ouvrir
- Etude de définition d'un dispositif de transport de personnes à mobilité réduite

Le pli contiendra :

- les pièces visées à la section "conditions de participation",
- l'acte d'engagement et ses annexes complétés, datés et signés,
- le cahier des clauses administratives particulières daté et signé,
- le cahier des clauses techniques particulières daté et signé,
- ainsi que le mémoire technique du candidat, et ses annexes.

Ce document permettra d'apprécier l'organisation méthodologique que le candidat compte mettre en place et les moyens humains qu'il compte affecter à la mission.

Ce document détaillera :

- efficacité des moyens de diagnostic
- la méthodologie mobilisée tout au long de la démarche
- la qualité, les compétences et l'efficacité de l'équipe d'étude

Le marché ne peut être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise au pouvoir adjudicateur, dans un délai de quatre jours, à compter de la réception de la demande par l'attributaire, les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents.

Envoi électronique :

La procédure de dématérialisation ouverte aux candidats est passée en application de l'article 56 du Code des marchés publics et de l'arrêté du 28 août 2006 pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 du code des marchés publics et relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés

Les modalités de transmission des plis (au niveau de la forme et du contenu) telles que présentées ci-dessus, s'effectuent suivant les mêmes principes que l'envoi papier

Le dépôt d'un pli par voie électronique nécessite de disposer d'un certificat électronique délivré par les autorités de certification actuellement agréées par le MINEFI.

Il est recommandé d'envoyer un pli n'excédant pas 10 Mo.

Pour plus d'informations, des messages d'aide complémentaire peuvent être visualisés sur le portail dans le menu de la salle des consultations

- renseignements complémentaires: Conformément à l'article 57 du Code des Marchés Publics les renseignements complémentaires éventuels sur les cahiers des charges sont communiqués par la personne responsable du marché trois jours au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres.

Les candidats devront formuler leurs demandes de renseignements auprès de la personne responsable du marché dans un délai maximum de cinq jours avant la date limite de remise des offres

- cellule d'appui aux entreprises :

La cellule d'appui aux entreprises de la CCI Réunion est destinée à aider les entreprises désireuses d'obtenir des réponses aux questions ponctuelles qu'elles se posent ainsi qu'à accompagner de façon plus approfondie celles qui souhaiteraient une assistance pour constituer un dossier de candidature en vue de répondre à un marché déterminé.

Coordonnées :

Cellule Marchés Publics de la CCI Réunion

Nicolas CANTAGRILL - conseiller Entreprise Marchés Publics

Service Politique Economique et Action Sectorielle

Maison de l'entreprise Nord - 13 Rue Pasteur - 97400 Saint-Denis

Tel : 0262-94-21-49 - télécopieur : 0262-97-22-75

Email : nicolas.cantagrill@reunion.cci.fr.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le cahier des charges sera remis gratuitement à chaque candidat qui en fait la demande écrite au

service des Marchés du TCO. Le DCE peut également être téléchargés via le site internet du TCO (www.tco.re)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : le Jeudi 30 septembre 2010 à 12 heures locales.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
voir renseignements complémentaires.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 8 septembre 2010.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Territoire de la Côte Ouest.

Correspondant : direction des Transports, des Déplacements et de la Voirie, 01 Rue Eliard Laude - B.P. 49, 97822 Le Port Cedex Réunion, tél. : 02-62-32-12-12, télécopieur : 02-62-32-22-22, courriel : courrier@co.re, adresse internet : <http://www.tco.re>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Territoire de la Côte Ouest.

Correspondant : service des Marchés, 01 Rue Eliard Laude - B.P. 49, 97822 Le Port Cedex Réunion, tél. : 02-62-32-12-12, télécopieur : 02-62-32-22-22, courriel : marche@tco.re, adresse internet : <http://www.tco.re>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Territoire de la Côte Ouest.

Correspondant : service des Marchés, 01 Rue Eliard Laude - B.P. 49, 97822 Le Port Cedex Réunion, tél. : 02-62-32-12-12, télécopieur : 02-62-32-22-22, courriel : marche@tco.re, adresse internet : <http://www.tco.re>.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Territoire de la Côte Ouest.

Correspondant : service des Marchés, 01 Rue Eliard Laude - B.P. 49, 97822 Le Port Cedex Réunion, tél. : 02-62-32-12-12, télécopieur : 02-62-32-22-22, courriel : marche@tco.re, adresse internet : <http://www.tco.re>.

Eléments non publiés

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Eléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : **10-192342**

Libellé de la facture : Territoire de la Côte Ouest 01 Rue Eliard Laude B.P.49, 97822 Le Port Cedex

Classification des produits :

- Services fournis principalement aux entreprises

Mots clefs :

Etude

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation

<http://www.boamp.fr> : 30 septembre 2010

Département des travaux ou des prestations : 97

Résumé de l'objet et du lieu du marché : Etude de définition d'un dispositif de transport de personnes à mobilité réduite : contexte et enjeux, définition technique et dimensionnement du service, rédaction d'un cahier des charges technique.

Identification du service public : Territoire de la Côte Ouest